

Neuchâtel, le 25 septembre 2021

## Une fresque photographique monumentale de Catherine Gfeller prend place au centre-ville

**Dans le prolongement des mesures de dynamisation et d'embellissement de la zone piétonne, la Ville de Neuchâtel a inauguré ce samedi une grande fresque photographique de l'artiste Catherine Gfeller. Cette œuvre de 13 mètres, imprimée dans le canton, a été dévoilée sur la façade de la rue du Seyon 24, au croisement de la rue du Râteau.**

Cette œuvre représente des vues du centre de Neuchâtel, « avec une superposition d'images qui donne à la ville un aspect fictif. J'ai voulu non pas illustrer mais interpréter la ville de manière subjective et onirique », explique l'artiste Catherine Gfeller. Native de Neuchâtel, cette plasticienne de réputation internationale vit et travaille à Paris et à Montpellier. Son travail photographique l'a notamment amenée en Chine où elle accomplit actuellement un projet au long cours sur les mégapoles et les femmes.

La fresque photographique, intitulée « Marche avec elles », mesure 13 mètres de diamètre. Elle est constituée d'une plaque alu fine de dibond et augmentée d'un vernis résistant aux UV et aux tags. A noter que cette œuvre, commandée à l'artiste par la Ville, a été imprimée à Couvet dans le canton de Neuchâtel.

### Embellir et dynamiser

Pour la Ville, il s'agit de contribuer au rayonnement touristique à travers des aménagements urbains mais aussi une œuvre d'art marquante. « Cette œuvre photographique magnifique, visible depuis la rue du Seyon et celle du Râteau, donne une belle allure à ce coin de rue et complète les nombreuses œuvres installées en plein air pour le plaisir de la population et des touristes », explique Violaine Blétry-de Montmollin, présidente de la Ville et conseillère communale en charge du tourisme.

Il s'agit aussi, par ces divers moyens d'embellissement et de dynamisation, de donner un coup de pouce aux acteurs économiques du centre-ville touchés de plein fouet par la crise née de la pandémie de Covid-19. « La Ville continue de tendre la main aux restaurateurs et commer-

çants, par des mesures facilitatrices comme la gratuité des terrasses, ou des mesures d'attractivité avec l'installation de zones de détente végétalisées cet été », a indiqué la présidente. La pose de bancs pivotants pour limiter drastiquement l'accès aux véhicules après les heures de livraison doit aussi contribuer à rendre la zone piétonne plus conviviale et plus sûre.

Ville de Neuchâtel

**Renseignements complémentaires :**

Violaine Blétry-de Montmollin, cheffe du dicastère du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti, 032 717 72 00

Catherine Gfeller, +33 612 57 07 75

